

L'entretien des voiries sans produit phytosanitaire

Espaces verts, voiries, promenades ou encore forêts, voici autant d'espaces concernés par la loi Labbé. Souvent imperméables, les voiries sont propices à l'entraînement des produits phytosanitaires vers les cours d'eau. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires n'est pas toujours évidente à mettre en place sur ce genre d'espace. Ce bulletin d'information vous propose un zoom sur l'entretien des voiries sans produit phytosanitaire

Des méthodes curatives pour l'entretien des voiries

Techniques mécaniques

De nombreuses collectivités font ainsi appel au désherbage mécanique. Les brosses de désherbage sont des outils utilisables sur les surfaces imperméables (bétonnées, pavées, enrobées). Elles permettent de supprimer la partie foliaire des adventices et d'éliminer le substrat et les graines accumulés, grâce à différents types de brosses : synthétiques, mixtes et aciers. Attention, l'usage des brosses métalliques très rigides peut s'avérer trop abrasif pour les revêtements endommagés et vieillissants. Cependant, l'arrachage des adventices sera meilleur. Par ailleurs, les brosses synthétiques sont adaptées pour le nettoyage de la chaussée (élimination du substrat et des graines) mais seront généralement trop souples pour avoir une action réellement de désherbage.

Un désherbage manuel peut également être effectué en complément du balayage. Sans conséquence particulière sur le revêtement, il permet d'effectuer une action ciblée dans des endroits étroits, non accessibles avec une machine.



Déshebeur thermique à air chaud pulsé

Techniques thermiques

Les matériels à flamme, à air chaud pulsé ou encore à infrarouge peuvent être utilisés sur des surfaces imperméables et perméables. Un choc thermique de deux secondes est suffisant pour provoquer l'éclatement des cellules de la plante. Il est inutile de calciner la plante, les consommations de gaz seraient très importantes et l'efficacité moindre car le sol réchauffé réveille les graines en dormance. Il est important de noter que cette action doit se réaliser au début du développement des adventices (stade 2 ou 3 feuilles) pour plus d'efficacité, avec un rythme de passage régulier. Attention, le désherbage à flamme est à manipuler avec précaution car il peut dégrader certaines surfaces (plastique, bois...) et provoquer des incendies. On peut citer les désherbeurs à gouttelettes d'eau bouillante et à la vapeur mais également les désherbeurs à mousse (à base de produit d'origine naturel) associée à de l'eau chaude. La mousse permet de maintenir la chaleur plus longtemps sur la plante. Il est essentiel de bien communiquer avant et pendant la mise en place d'une telle action car la présence de mousse peut être mal interprétée ou inquiéter les riverains non sensibilisés.

Elles peuvent être utilisées sur les surfaces imperméables mais ne sont pas recommandées sur les surfaces gravillonnées ou sablées, et les stabilisées vieillissants. L'action de la chaleur aura pour conséquence de réveiller les graines en dormance dans le sol et la repousse des adventices sera alors accélérée.

➔ **Astuce** : Après le passage d'un désherbeur thermique, pressez une feuille entre vos doigts. Si vous observez la marque de vos empreintes, alors l'éclatement cellulaire a eu lieu.

Remarque

Les brosses permettent une action couplée nettoyage/désherbage. Cependant, un bras de nettoyage n'est généralement pas assez résistant pour effectuer un désherbage. Le matériel utilisé doit bien être conçu pour le nettoyage et le désherbage.



Brosses de désherbage